

Marche sur les pas de Mis et Thiennot



Un rendez-vous très suivi en Brenne, sur les lieux où se sont déroulés les événements de décembre 1946. - (dr)

Dimanche 19 juin, le Comité de soutien Mis et Thiennot avait invité ses adhérents et sympathisants à une marche sur les lieux mêmes où se sont déroulés les tragiques événements de décembre 1946, ayant conduit injustement huit hommes dans les griffes de la justice et des prisons. Le président du comité, Léandre Boizeau, a apporté les explications utiles et nécessaires, rappelant les faits et gestes de chacun des protagonistes de cette triste affaire ; sans oublier tel fait à décharge n'ayant pas été retenu par les différentes cours d'assises, ou telle incohérence dans les horaires retenus par les gendarmes et policiers lors de l'enquête. Il a répondu également avec précision aux questions, prouvant par la logique, l'innocence de Raymond Mis, Gabriel Thiennot et leurs camarades.

Depuis le décès de Jean-Paul Thibault, l'avocat dévoué à la cause de Mis et Thiennot depuis trente ans, le comité de soutien s'est attaché les services d'un ténor du barreau parisien, Jean-Pierre Mignard. Celui-ci, au contraire de l'avocat berrichon bénévole, a proposé une somme relativement modeste pour ce type de travail, mais trop importante pour les finances du comité dont les membres organisent des actions afin de recueillir des dons. Première action de ce genre, cette marche de 9 km a réuni, dimanche après-midi, plus de soixante-dix personnes.

Comité de soutien Mis et Thiennot, 10, allée de la Bourie, 36000 Châteauroux.